

comité parlementaire spécial a appuyé des recommandations en ce sens en juillet.

Le gouvernement a accepté de consacrer 100 millions de dollars de plus à l'aide au développement au cours des cinq prochaines années et d'ouvrir des bureaux de l'Agence canadienne de développement international (et non des ambassades) dans les pays mentionnés. Il a réitéré les garanties fournies antérieurement, à savoir qu'il accueillerait favorablement les demandes portant sur la participation du Canada à "l'élaboration de mécanismes valables de maintien de la paix" (J. Clark, 26 septembre), et il a ajouté que, si on le lui demandait, il consentirait à prodiguer des conseils en ce qui concerne les droits de la personne. Ces questions ont à peine été mentionnées pendant la campagne électorale, cependant, et avec la fin du reaganisme aux États-Unis, il se pourrait que l'intérêt du public diminue à ce sujet. Cet intérêt renaîtra certainement si la situation se détériore de nouveau dans la région et si les risques d'une intervention américaine grandissent. D'un autre côté, un règlement politique pourrait entraîner l'affectation d'observateurs militaires canadiens dans la région, ce qui susciterait d'autres angoisses au sujet des rôles et des capacités de notre pays. Mais vu le souci que ce dernier a de prévenir les affrontements entre les États-Unis et ses plus proches voisins, il serait normal qu'il accepte de jouer un rôle là-bas.

L'Afrique australe

L'année s'est terminée avec un accord sur l'accession de la Namibie à l'indépendance d'ici 1990 et sur l'adoption d'un calendrier pour le retrait des troupes cubaines présentes en Angola, ce qui a consacré les efforts des Américains qui, avec l'encouragement de l'URSS, avaient toujours insisté pour lier entre eux ces deux aspects de la conjoncture. Il reste encore